



Ville de  
**NOUMÉA**

### Service municipal des sports

Annexe République – 9, rue de la République – Centre-Ville  
Tél : 23 26 50 – liste-mairie-sports@ville-noumea.nc

## FICHE D'INSCRIPTION « SPORT ACTION »

### ENFANT

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

### RESPONSABLE LÉGAL

(à prévenir en cas d'accident)

Mme  M. Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

B.P. : ..... Code postal : ..... Commune : .....

Quartier : ..... Tél. domicile : ..... Mobile : .....

E-mail : .....

Numéro CAFAT : ..... Mutuelle : ..... Numéro mutuelle : .....

Aide médicale :  Carte A  Carte B Numéro carte aide médicale : .....

L'assurance de la Ville de Nouméa vient uniquement en complément de votre couverture sociale (CAFAT, mutuelle, AMG).

En cas d'accident, vous devez d'abord faire les démarches auprès de votre caisse (CAFAT, mutuelle, AMG) car l'assurance de la Ville ne prendra en charge que les frais qui ne vous auront pas été remboursés.

### AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e) : .....

Père, mère ou tuteur légal de : .....

autorise mon enfant à participer au programme « Sport Action », certifie que mon enfant ne présente pas de contre-indication médicale à la pratique des activités sportives et nautiques, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche (recto/verso) et autorise la/le responsable du groupe dans lequel sera intégré mon enfant, à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicalement justifiée, notamment tout examen, investigation et intervention des équipes médicales nécessités par l'état de l'enfant, y compris l'anesthésie générale.

- Autorise mon enfant à être pris en photo, filmé ou interviewé par des journalistes ou des photographes de la Ville de Nouméa dans le cadre et les horaires définis des activités de « Sport Action »
- N'autorise pas mon enfant à être pris en photo, filmé ou interviewé par des journalistes
- Autorise mon enfant à partir seul une fois l'activité « Sport Action » terminée
- N'autorise pas mon enfant à partir seul une fois l'activité « Sport Action » terminée

### FICHE À REMETTRE À L'ÉDUCATEUR SPORTIF

#### IMPORTANT !

En dehors du cadre et des horaires des activités de « Sport Action », la Ville de Nouméa se décharge de toute responsabilité en cas d'accident survenu à votre enfant.

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le traitement de vos données s'effectue conformément au Règlement européen général sur la protection des données (RGPD) (règlement n°679/2016) et à la loi dite « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, ainsi qu'aux référentiels édictés par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le/la délégué(e) : Hôtel de ville : 16 rue du Général-Mangin – B.P. K1 – 98849 Nouméa CEDEX - Nouvelle-Calédonie. dpd@ville-noumea.nc. Pour plus d'information, <https://www.noumea.nc/protection-des-donnees>.

# FICHE MÉDICALE

## ENFANT

Nom : ..... Prénom : .....

Âge : ..... Groupe sanguin : .....

Est-il allergique ?  Oui  Non

Si oui, quelle(s) allergies(s) ?  
.....

Est-il asthmatique ?  Oui  Non

Est-il épileptique ?  Oui  Non

Est-il diabétique ?  Oui  Non

Porte-t-il des lunettes de vue ?  Oui  Non

## VACCINATIONS

*(si possible, délivrer une photocopie du carnet de vaccination)*

Vaccins à jour ?  Oui  Non

## L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

Varicelle :  Oui  Non

Coqueluche :  Oui  Non

Oreillons :  Oui  Non

Rougeole :  Oui  Non

Rubéole :  Oui  Non

Scarlatine :  Oui  Non

Angine :  Oui  Non

Otite :  Oui  Non

Rhumatisme articulaire aigu (RAA) :  Oui  Non

## RECOMMANDATIONS DES PARENTS

*(Traitement médical, conseils, récupération de l'enfant, etc.)*

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Les renseignements médicaux pourront être utiles en cas de problèmes lors des activités.

## IMPORTANT !

Les enfants doivent impérativement porter une casquette et des chaussures fermées pour participer aux activités.  
L'équipe d'animation se réserve le droit de modifier les horaires ou la nature des activités proposées et d'annuler les activités si les conditions météorologiques l'exigent.